

nouveau ministère distinct. Presque tous les ministères et organismes fédéraux ont des programmes et activités touchant directement les personnes handicapées. Ce dont nous avons grandement besoin maintenant, c'est d'un ministre qui coordonnerait tous ces efforts, sans modifier la gestion courante. Ce ministre aurait pour mandat de favoriser au maximum la coopération entre les ministères et organismes du gouvernement tout en réduisant au minimum l'appareil bureaucratique supplémentaire.

**Responsabilités:** Le nouveau ministre devrait principalement défendre auprès du Cabinet les programmes et les politiques concernant les personnes handicapées. Il serait responsable des activités suivantes:

- **SURVEILLER** les politiques et programmes des ministères fédéraux et veiller à ce qu'ils favorisent la plus grande participation possible des personnes handicapées dans la société.

- **COORDONNER** les mesures visant à améliorer la condition des personnes handicapées au niveau fédéral.
- **REEMPLIR** une fonction d'information et de liaison en établissant des rapports avec les personnes handicapées elles-mêmes et leurs associations et en publiant.
- **ASSURER** une consultation fédéral-provinciale sur les problèmes concernant la condition des personnes handicapées.

**Pas rétrograde:** Les personnes handicapées s'efforcent de surmonter les obstacles que leur causent la ségrégation, c'est-à-dire le fait d'être empêchées de participer à la vie quotidienne de la société canadienne. L'établissement d'un ministère distinct ne ferait que renforcer l'image et le fait de la ségrégation.

**Besoin d'influence:** Le nouveau ministre devrait relever d'un ministère important s'occupant déjà beau-

coup des personnes handicapées. Il disposerait ainsi du budget nécessaire et de l'influence requise dans le cabinet pour que des décisions soient prises. Lorsqu'il a comparu devant le Comité, l'honorable Lloyd Axworthy a résumé l'importance de ce point:

«A moins d'avoir un lien avec un ministère important, très influent et très puissant, votre rôle se limiterait strictement à de la persuasion. Ce portefeuille ne devra pas être isolé, car il affaiblirait la position du ministre».

**Éviter le ministère de la Santé:** Bien que ce portefeuille doive être rattaché à un ministère important, il ne faudrait pas qu'il relève du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. En effet, les programmes relevant de ce ministère ne font que renforcer la tendance à considérer les personnes handicapées comme des victimes malheureuses et malades. Nous sommes convaincus qu'il faut changer cette attitude.

\* \* \* \* \*

**«A moins d'avoir un lien avec un ministère important, très influent et très puissant, votre rôle se limiterait strictement à de la persuasion. Ce portefeuille ne devra pas être isolé, car il affaiblirait la position du ministre».**